



ORIENTATIONS POUR L'ACTION DU PAYS LOIRE BEAUCE



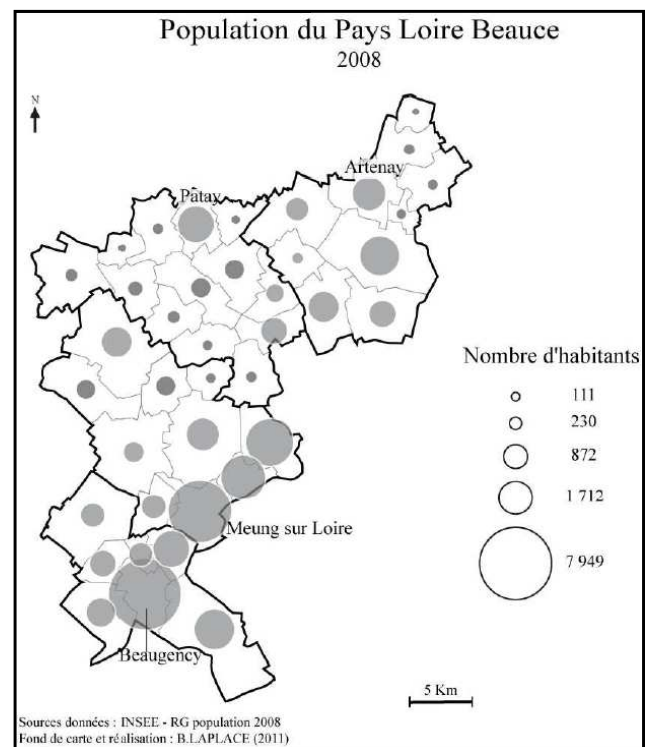
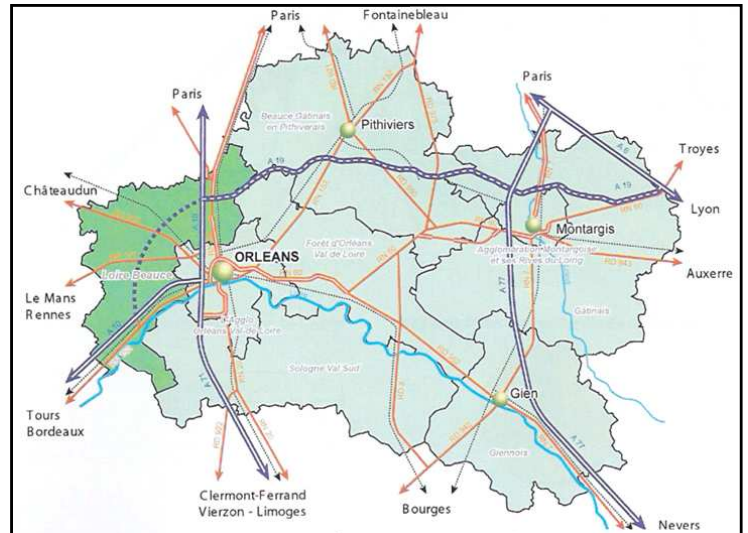
SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE BEAUCE
2 rue du Docteur Henri Michel
45 130 MEUNG SUR LOIRE
02 38 46 01 70 – 02 38 44 09 43
pays.loire.beauce@wanadoo.fr
www.paysloirebeauce.fr

INTRODUCTION

Le Pays Loire Beauce se situe à l'ouest du département du Loiret et à la croisée de deux entités géographiques fortes : la Beauce et la Vallée de la Loire. Il regroupe 40 communes des cantons d'Artenay, Beaugency, Meung sur Loire et Patay.

Le Pays n'est couvert que par un seul établissement public de coopération intercommunale réunissant 7 communes : la Communauté de Communes du Canton de Beaugency. Les 33 communes restantes ne sont aujourd'hui, couvertes par aucune intercommunalité à fiscalité propre. Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (en cours de validation) prévoit la création de deux autres intercommunalités : une sur le canton de Meung sur Loire (sans Epieds en Beauce et Charsonville) et une sur les cantons d'Artenay et de Patay.

Quasi-intégralement inclus dans l'aire urbaine orléanaise, le Pays Loire Beauce est également de plus en plus impacté par l'extension des franges franciliennes. Le territoire connaît une croissance démographique forte avec 49 989 habitants en 2008 soit une croissance de 7,79 %. La pression foncière est forte et on assiste à une périurbanisation croissante du Pays. Avec une superficie de 767 km², la densité de population atteint plus de 65 habitants au kilomètre carré. La population se concentre principalement sur le Val de Loire et le long de la RD 2020.



Le territoire bénéficie d'infrastructures importantes (A10 et 19, RD 2020, 2152 et 2157), le rendant attractif économiquement et touristiquement (Loire à Vélo et Route du Blé en Beauce). Le Nord du Pays va connaître des modifications importantes avec la création d'une centaine d'hectares de zones d'activités à Artenay et le renforcement de la base aérienne de Bricy.

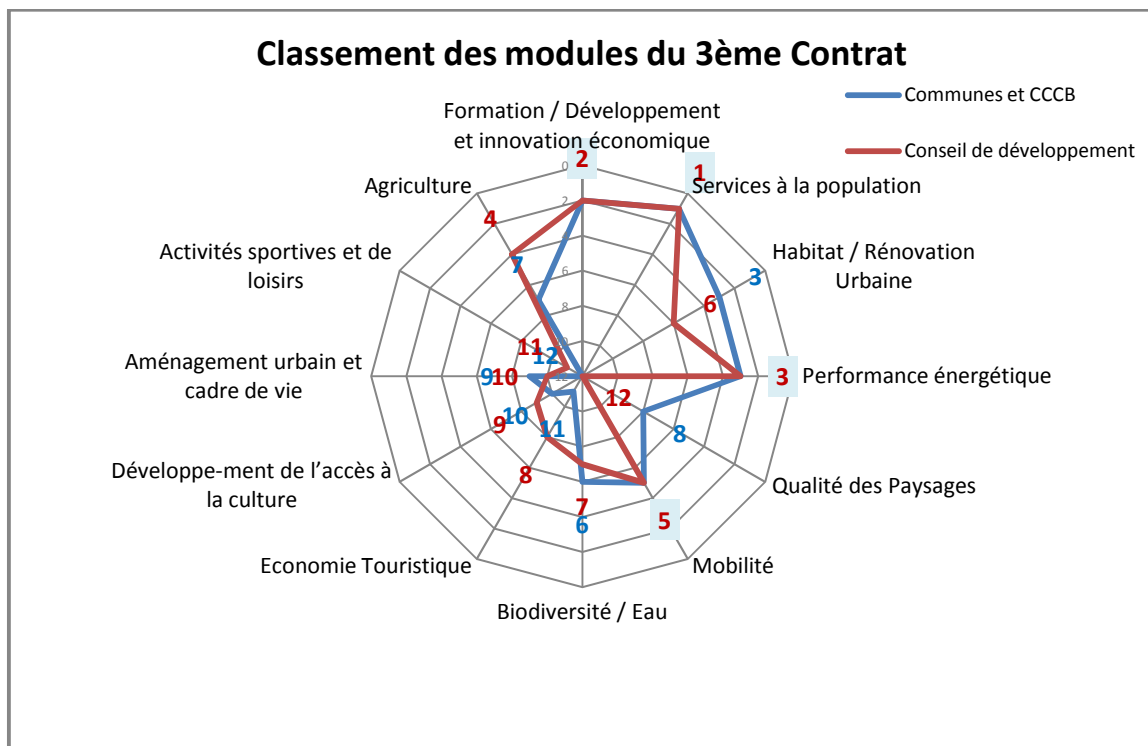
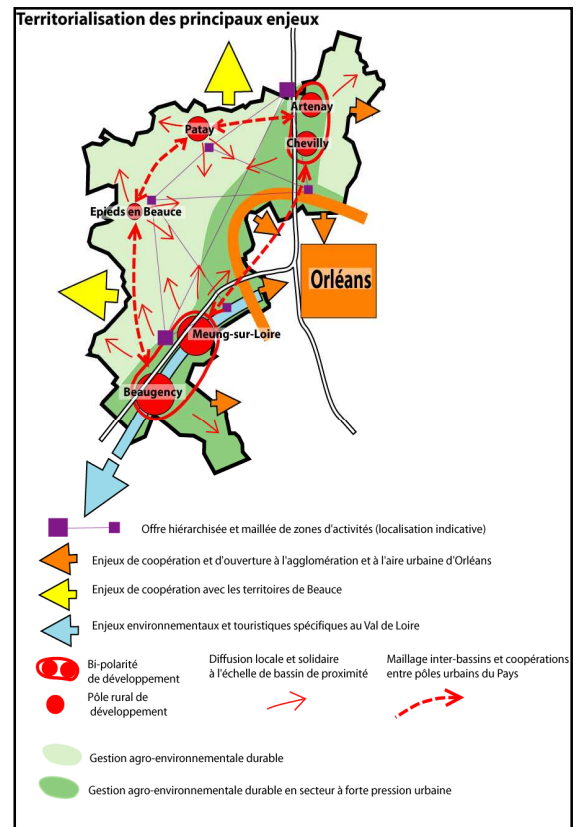
Le Pays Loire Beauce a bénéficié d'un premier Contrat Régional de Pays de 2000 à 2005, puis d'un deuxième de 2006 à 2010. L'expertise préalable à l'élaboration d'un Agenda 21 par le bureau d'études Ernst and Young s'est déroulée en 2009. Le Pays a recruté une stagiaire pendant 4 mois en 2011, afin de concrétiser la démarche d'Agenda 21 initié par le Pays dès 2008.

L'enjeu de ce Contrat est de permettre le développement harmonieux du Pays Loire Beauce tout en préservant le cadre de vie social et environnemental.

Le graphique ci-dessous reprend les réponses des Membres du Comité Syndical et du Conseil de Développement sur les prochaines orientations pour l'action.

3 modules sont prioritaires et concordent entre les Elus et les Membres du Conseil de développement :

- ⇒ les services à la population,
- ⇒ le développement économique,
- ⇒ la performance énergétique.



NB : Toutes les orientations pour l'action sont classées dans l'ordre d'importance déterminé par les Elus et le Conseil de développement dans un questionnaire envoyé en juin 2011.



ORIENTATIONS POUR L'ACTION DU PAYS LOIRE BEAUCE

PREMIER BLOC DE PRIORITES

FORMATION / DEVELOPPEMENT ET INNOVATION ECONOMIQUE	P.5
SERVICES A LA POPULATION	P.8
HABITAT / RENOVATION URBAINE	P. 11
PERFORMANCE ENERGETIQUE	P.13
QUALITE DES PAYSAGES	P.15
MOBILITE	P.18
BIODIVERSITE / EAU	P.21

ELEMENTS DE CONTEXTE

En matière économique, le Pays Loire Beauce bénéficie d'une position territoriale favorable liée à la proximité de l'Île de France et de l'Agglomération Orléanaise renforcée par les autoroutes A10 et A19.

✓ **Une bonne vitalité économique**

En matière économique, le Pays Loire Beauce est fortement dominé par l'activité de commerce-transport-services (34 %), de l'administration-enseignement-santé (32 %) et de l'industrie (24 %). En 2007, le Pays Loire Beauce offrait plus de 18 000 emplois concentrés sur deux secteurs :

- la Vallée de la Loire (principalement Meung sur Loire et Beaugency),
- le Nord du Pays avec Artenay, Bricy et les communes en périphérie orléanaise (Cercottes et Gidy).

Ces chiffres vont évoluer suite à la création de la zone d'Artenay-Poupry (190 ha), de Synergie-Actiloire (extension de 103 ha), de l'agrandissement de la Base Aérienne de Bricy, et dans une dimension plus limitée, de la zone d'activités d'Epieds en Beauce.

✓ **Une offre foncière en augmentation**

Le Pays accueille 3 établissements de plus de 200 salariés à Gidy, Meung sur Loire et Artenay.

Au total, on dénombre une douzaine de parcs d'activités (soit 499 ha environ – source CCI). La majorité concerne des parcs d'activités de petite taille à l'exception de deux zones d'intérêt départemental voire régional, et soutenues dans le précédent contrat : Synergie Val de Loire – Actiloire et Artenay – Poupry.

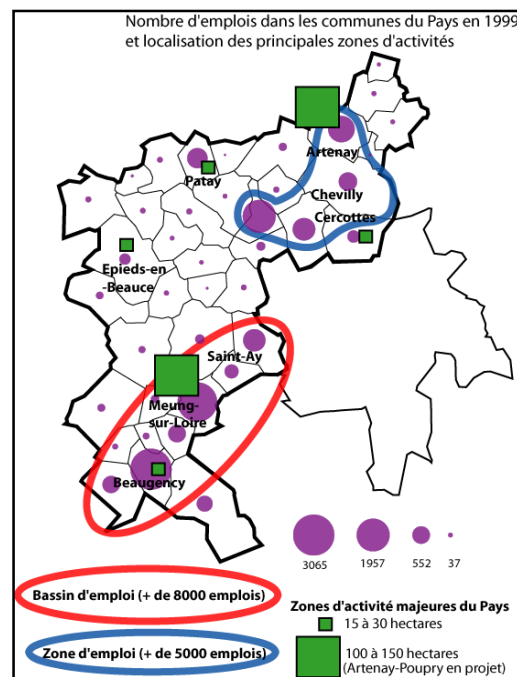
Certaines zones, dans leur partie ancienne, rencontrent des difficultés avec la présence de friches industrielles (ZI Patay, ZA des Sablons, ...) ainsi qu'un problème d'attractivité qui mérite une attention particulière sur la requalification en véritable Parc d'activités. Le Pays Loire Beauce se situe également à proximité d'autres zones importantes : celle de Mer en Loir et Cher et Pôle 45 sur l'Agglomération Orléanaise qui devrait s'étendre sur Gidy.

Malgré de nombreuses zones existantes ou à venir, on peut regretter le manque de connaissance sur le foncier et le bâti disponible à vocation économique.

✓ **Une étude préalable à une seconde ORAC en cours**

Le Pays Loire Beauce a mené une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce sur l'ensemble de son territoire de 2002 à 2006. Il a contractualisé avec l'Etat, la Région et le Département. L'ORAC a permis de soutenir les projets d'investissements de 95 bénéficiaires avec un

Pays	
Population active	22 436
Taux de chômage 2004	7,4 %
Taux de chômage moins de 25 ans	18,05
Emplois par secteur (source INSEE 2007)	
Agriculture	4 %
Industrie	24 %
Construction	6 %
Commerce/Transports/Services	34 %
Administration/Enseignement/Santé	32 %



Entreprises de plus de 150 salariés (Source CCI du Loiret 2003)	
Nom	activités
ETABLISSEMENT SERVIER	Laboratoire pharmaceutique et recherche
MSL Circuits	Fabrication électronique
Artenay Cereals SAS	Agro alimentaire (barres de céréales)
VEOLIA	Collecte et tri des déchets
SCAEFFLER France	Accessoires automobile / avions
SECURIFRANCE	Sécurité et Surveillance
TRECA	Literie
LECLERC	GMS
SUPER U	GMS

montant de subventions engagées de 622 991 €. Le montant d'investissement moyen se situait autour de 52 116 €, tandis que la subvention moyenne s'établissait à 6 558 € par dossier.

Le diagnostic, réalisé dans le cadre de l'étude préalable à la deuxième ORAC, recense en 2010 :

- 359 commerces et services : 35 % dans le non-alimentaire, 29 % pour les cafés-hôtels-restaurants, 20 % dans les services et 16 % dans l'alimentaire.
- 439 artisans : 69 % dans le bâtiment, 18 % dans la production et 13 % dans le secteur garage-mécanique.

✓ **Un territoire orienté vers l'Agglomération pour la formation**

Le niveau de qualification de la population est supérieur à la moyenne régionale : 30,5 % de la population non scolarisée de plus de 15 ans sont sans diplôme ou de niveau Certificat d'Etudes Primaires (34,9 % pour la Région) et proches de la moyenne régionale pour la part des diplômes supérieurs au bac 18,05 % (contre 18,1 % pour la Région). Le territoire dispose de quatre collèges et d'un lycée (Beaugency) ainsi que la Maison Familiale Rurale à Chaingy pour les formations dans le secteur de l'agriculture, l'horticulture, la nature et le paysage.

✓ **La présence d'une économie sociale et solidaire (ESS) supérieure à la moyenne régionale mais méconnue**

Selon l'observatoire de l'ESS, le Pays Loire Beauce possède un taux d'Economie Sociale et Solidaire supérieur à la moyenne régionale : entre 9,9 et 13,5 %. En effet, le Pays regroupe des coopératives agricoles (sucrierie d'Artenay), des associations employeuses (notamment dans le service à la personne) et la SCOP AEML à Meung sur Loire.

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°2 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Soutenir et promouvoir le commerce et l'artisanat

⇒ Développer une seconde Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC ou OCM) sur la base de l'étude pré-opérationnelle actuellement en cours.

Le programme d'actions (en juin 2011) est en cours d'élaboration avec les Chambres consulaires et les différents financeurs pour définir les aides individuelles et collectives. D'ores et déjà, des actions sont envisagées en faveur des économies d'énergie, de la valorisation des tournées alimentaires, des actions communes aux unions commerciales du territoire...

⇒ Valoriser les marchés existants et les tournées alimentaires,

⇒ Aider au maintien du dernier commerce et à la création de points multiservices (module services à la population).

Assurer le développement de l'activité économique

⇒ Etablir le diagnostic des zones existantes et optimiser la connaissance du foncier et du bâti disponible afin de permettre la concertation entre les zones,

⇒ Aider à la création, l'extension de zone d'activités avec une priorité pour la réhabilitation de zones d'activités existantes en lien avec le diagnostic,

⇒ Encourager la création d'ateliers relais, de pépinières ou de villages d'entreprises/d'artisans,

⇒ Favoriser les services dans les ZA d'importance (Module Services à la population),

⇒ Envisager le rattachement des zones aux transports en commun (Module Mobilité).

Promouvoir et encourager le développement de l'Économie Sociale et Solidaire

Cette action pourra être développée en partenariat avec la Chambre Régionale de l'ESS et le Conseil de Développement regroupant différents représentants de l'ESS (Familles Rurales, Associations employeuses ...).

- ⇒ Informer sur les différentes formes de l'économie sociale et solidaire,
- ⇒ Faire connaître, au sein du territoire, les acteurs de l'ESS,
- ⇒ Favoriser et soutenir les initiatives liées au développement de l'ESS,
- ⇒ Encourager la création d'activités et d'emplois non délocalisables,
- ⇒ Faire des collectivités du Pays un exemple en favorisant la mise en place de clauses d'insertion dans les marchés publics,
- ⇒ Soutenir et favoriser les chantiers d'insertion.

Encourager une offre délocalisée en matière de formation professionnelle

- ⇒ Favoriser les relations avec la Mission Locale de l'Orléanais ainsi qu'avec tous les organismes de formations professionnelles, pour organiser des formations délocalisées sur le territoire (en priorité dans les chefs-lieux de canton),
- ⇒ Sensibiliser les communes aux enjeux du développement durable sous forme d'informations, de rencontres, de conférences ...

ELEMENTS DE CONTEXTE

La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et les générations constitue une des finalités du développement durable. Elle a été la plus traitée lors du précédent Contrat. Le Pays Loire Beauce a réalisé en 2005 une étude sur les services à la population identifiant les enjeux et élaborant une stratégie de développement. Le précédent Contrat a contribué aux financements des équipements de services identifiés dans cette étude, notamment pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Cette étude sur les services, mise à jour en 2011, met en évidence :

✓ **Une offre de santé insuffisante**

Sur le territoire, la Mission Régionale de Santé (MRS) a arrêté en janvier 2007 trois zones prioritaires (Meung sur Loire, Patay et Epieds en Beauce) et trois zones à surveiller (Chevilly, Chaingy et Saint Ay). Un nouveau zonage est attendu en décembre 2011.

Selon une étude de l'INSEE (2004), le Pays affiche une faible densité de médecins généralistes, peu de spécialistes et près de la moitié des médecins généralistes était âgée de plus 50 ans, d'où un problème de remplacement à anticiper.

Le regroupement de certaines cliniques privées au Nord d'Orléans apportera une offre de service de santé pour le Nord du Pays notamment concernant des spécialistes (maternité, cardiologie, SOS mains ...) mais elle ne compensera pas le déficit à l'Ouest.

✓ **Une offre de garde pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse améliorée mais restant à compléter sur certains secteurs**

L'offre d'accueil collective (pour les enfants de 0 à 3 ans, pour les enfants scolarisés - centre de loisirs et périscolaire - et pour les jeunes) a évolué par rapport au diagnostic de 2005. Des projets de multi accueils et de garderies périscolaires ont été soutenus dans le précédent Contrat. Néanmoins, les créations sont concentrées dans le Val de Loire. Les communes de Beauce sont moins bien équipées malgré une demande forte. Il faut souligner qu'il existe peu de structures intercommunales du fait qu'aucune Communauté de Communes n'existait jusqu'en 2009.

Concernant l'offre de garde individuelle, le territoire comptait 529 assistantes maternelles en 2005. Le nombre de places a diminué car elles ne peuvent accueillir que 3 enfants à temps plein et 1 seul périscolaire. Il existe trois Relais d'Assistants Maternelles (deux RAM intercommunaux sur les cantons de Meung sur Loire et Beaugency et un RAM communal basé à Meung sur Loire). Aucun RAM n'existe en Beauce.

✓ **Un bon niveau de services à domicile pour les personnes âgées à maintenir compte tenu du vieillissement de la population**

Les services à domicile pour les personnes âgées et handicapées sont représentés sur le territoire : Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) gérontologiques, Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), associations d'aides à domicile, d'auxiliaires de vie et de portage de repas à domicile. Le précédent Contrat a soutenu deux projets innovants sur le territoire : le premier relatif à un établissement d'accueil temporaire et permanent à Epieds en Beauce et un second relatif à un service de soins à domicile, notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le Pays Loire Beauce, comme tous les territoires, voit sa population vieillir. L'offre dans le domaine de l'accueil temporaire, de l'accueil de jour et de structures pour les personnes âgées notamment dépendantes pourrait être insuffisante dans les années à venir.

✓ Une offre locale en insertion sociale et professionnelle à encourager

En matière d'emploi, les services sont concentrés sur Orléans (Mission Locale de l'Orléanais, Pôle Emploi...) mais certaines structures délocalisent leurs services : permanences de la CARSAT, point information de la Mission Locale de l'Orléanais et CCAS (logements, aides sociales et RSA). Le territoire est couvert en intégralité par l'Unité Territoriale de Solidarité (UTS) de Meung sur Loire.

Il existe sur le territoire une épicerie sociale sur le canton de Beaugency et plusieurs associations œuvrant dans le champ social (banque alimentaire à Meung sur Loire ...).

✓ Une offre commerciale et artisanale concurrencée par Orléans

Cette offre permet de répondre au maintien de services de proximité en milieu rural. Le Pays connaît, depuis 2001, une baisse de l'offre traditionnelle alimentaire mais compensée, en partie, par la présence de tournées alimentaires.

L'offre commerciale, artisanale et de services se concentre ainsi :

- un pôle structurant sur Tavers et Beaugency avec une union commerciale dynamique,
- des pôles d'équilibre sur Meung sur Loire, Artenay, Patay et Epieds en Beauce,
- des territoires en développement profitant de la proximité d'Orléans ou d'axes routiers importants (Chevilly, Cercottes, Gidy, Chaingy, Huisseau-sur-Mauves, Saint Ay, Cravant, Messas, Villorceau, Baule, Lailly-en Val),
- des territoires fragiles principalement en Beauce où la problématique de soutien au dernier commerce est forte et où l'offre de points multiservices est à encourager.

Dans le deuxième Contrat, la création d'un Point Multi-Services (PMS) a été créée à Villorceau.

ORIENTATIONS DU PAYS (PRIORITE N°1 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Conformément à l'étude sur les services, le Pays Loire Beauce souhaite avant tout pour les services à la population :

- ⇒ Mailler le territoire de façon cohérente,
- ⇒ Mutualiser au maximum les services, et favoriser les structures intercommunales,
- ⇒ Améliorer l'accessibilité des services.

Il en résulte les objectifs prioritaires suivants :

Structurer et maintenir une offre de santé pour anticiper les départs

Dans le cadre du 2^{ème} Contrat, des projets de maisons de santé ont été repoussés et verront leur concrétisation dans le 3^{ème} Contrat (projets basés à Meung sur Loire, Tavers, Beaugency et Patay). Le Pays restera vigilant pour que ces réalisations comportent un projet de santé mobilisant les professionnels et qu'il existe une véritable cohérence entre les différentes maisons créées ainsi qu'avec les services existants.

- ⇒ Favoriser la création de Maisons de santé pluridisciplinaires et de pôles de santé secondaires.

Renforcer l'offre de services pour les personnes âgées et handicapées

- ⇒ Favoriser les investissements permettant aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à domicile (service de maintien à domicile, téléalarme, structure d'accueil de jour ou temporaire, adaptation des logements des personnes âgées et handicapées, déplacement ...),

Concernant l'adaptation des logements pour les personnes âgées et handicapées, une étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ou d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) est en cours et devrait aboutir courant 2012.

- ⇒ Rompre l'isolement des personnes âgées en favorisant la création de liens intergénérationnels,
- ⇒ Coordonner les projets pour obtenir un maillage cohérent du territoire (Maisons de retraites existantes, création d'une petite unité de vie à Epieds en Beauce et à Artenay).

Poursuivre les actions engagées pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

- ⇒ Coordonner et renforcer l'offre d'accueil pour obtenir un maillage cohérent du territoire en terme quantitatif (création de structures) et en terme qualitatif (amplitude des horaires, mutualisation, micro-crèches ...) à l'échelle des bassins de vie,
- ⇒ Favoriser les regroupements intercommunaux, notamment pour l'accueil de la petite enfance (Relais d'Assistantes Maternelles et halte garderie) et aussi pour optimiser au maximum les structures (horaires, périodes d'ouvertures, ...),
- ⇒ Adapter l'offre existante surtout pour les centres de loisirs sans hébergement et pour le périscolaire et optimiser au maximum les structures,
- ⇒ Favoriser la création de services dans les zones d'activités d'importance du Pays.

Renforcer les services du secteur marchand

- ⇒ Soutenir le maintien des commerces de proximité comme alternative au déplacement vers l'agglomération orléanaise (notamment pour les personnes âgées et handicapées),
- ⇒ Aider le dernier commerce en milieu rural,
- ⇒ Favoriser la création de Point Multi-Services (PMS) pour maintenir une offre de services de proximité notamment dans les communes beauceronnes.

Développer les services d'insertion professionnelle et sociale

- ⇒ Favoriser les investissements pour l'insertion professionnelle des jeunes et notamment les déplacements et l'accès au travail,
- ⇒ Encourager les chantiers d'insertion,
- ⇒ Développer les partenariats avec les permanences de la Mission Locale de l'Orléanais,
- ⇒ Favoriser la création ou la réhabilitation de pôle de proximité à l'échelle des bassins de vie,
- ⇒ Aider les associations œuvrant dans le champ social (épicerie, associations caritatives...).

ELEMENTS DE CONTEXTE

✓ Un territoire avec une importante croissance démographique entre 1999 et 2007

La population du Pays Loire Beauce a augmenté environ de 8 % entre 1999 et 2007. Le Pays comporte 21 680 logements qui se répartissent à 89 % en résidences principales, à 5 % en résidences secondaires et à 6 % en logements vacants. La composition des ménages se situe en moyenne autour de 2,5 personnes avec une tendance à la baisse. Les deux communes les plus importantes sont Beaugency et Meung sur Loire. Le Pays compte 4 communes de plus de 3 000 habitants (Beaugency, Meung sur Loire, Chaingy et Saint-Ay), 12 communes entre 1 000 et 3 000 habitants et 26 communes de moins de 1 000 habitants. Certaines communes connaissent une augmentation de population supérieure à 20 % comme Boulay les Barres (+100%¹), Cercottes (+50%), Epieds en Beauce (+32%) et Chaingy (+21%). Les maisons individuelles accueillant plutôt des familles forment la majorité des logements.

✓ Une Charte Paysagère et Architecturale en cours d'élaboration

Le Pays élabore une Charte Architecturale et Paysagère. Un paysagiste et un architecte travaillent sur le diagnostic de territoire. Un programme d'actions doit être défini afin de conseiller au mieux les communes du territoire sur la gestion de l'espace et du foncier en milieu rural. Cette Charte a bénéficié du précédent Contrat et devrait aboutir en mai 2012 (voir Module Qualité des Paysages).

✓ Une étude pré-opérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en 2011

Le Pays Loire Beauce a réalisé un Programme Local de l'Habitat (PLH) en 2002 et a lancé une étude pré-opérationnelle pour une OPAH en 2011. Les objectifs principaux déterminés dans le cahier des charges portent sur :

- l'amélioration de l'état des logements du parc privé et la résorption de l'habitat indigne,
- la diversification de l'offre d'habitat pour répondre aux besoins de la population, et conforme aux projets de développement de chacune des communes,
- l'amélioration du cadre de vie des habitants par la déclinaison de projets urbains complémentaires à l'opération programmée en matière d'habitat (opération façades, ...).

En plus de ces objectifs généraux, le Pays Loire Beauce souhaite aborder les enjeux suivants :

- Permettre la détection et le traitement de l'habitat indigne et très dégradé,
- Lutter contre la précarité énergétique par une approche globale des travaux de réhabilitation : économie d'énergie, eau, chauffage, isolation, ...
- Lutter contre la vacance des logements notamment en centre-bourg,
- Adapter les logements à des publics spécifiques, notamment les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées,
- Mettre aux normes l'assainissement.

✓ Des besoins d'accueil des personnes âgées à anticiper

Face au vieillissement de la population, le parc de logements doit s'adapter pour permettre de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à domicile. Le Pays est desservi par

¹ Cette augmentation s'explique par la présence de logements sur la Base aérienne de Bricy
Orientations pour l'action – Pays Loire Beauce –

plusieurs associations d'aides à domicile. Certaines communes créent des logements spécifiques pour les personnes âgées comme à Saint-Ay (11 logements) et à Epieds en Beauce avec la création d'une petite unité de vie (20 logements permanents et 4 temporaires). La future OPAH devrait permettre l'adaptation de logements pour les personnes âgées et handicapées. Il existe plusieurs maisons de retraite (Lailly en Val, Patay et Meung sur Loire), deux foyers-logements (Artenay et Beaugency), l'hôpital de Beaugency avec une unité de soins de longue durée et une maison de retraite ainsi qu'une structure Alzheimer à Huisseau sur Mauves. Cependant, aucun logement temporaire n'existe sur le Pays (à l'exception du projet de 4 logements à Epieds prévue au cours de l'année 2012).

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°4 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

✚ Encourager les Plans Locaux de l'Habitat (PLH) et engager des OPAH

- ⇒ Actualiser le Plan Local de l'Habitat du Pays et favoriser l'élaboration de PLH dans les Communautés de Communes (futures ou actuelles) ayant pris la compétence habitat,
- ⇒ Engager une ou plusieurs OPAH à l'échelle du Pays (ou du canton) en fonction des résultats de l'étude pré-opérationnelle.

✚ Accompagner les communes dans des démarches d'urbanisme durable

- ⇒ Informer les communes sur les outils existants prenant en compte l'environnement dans l'urbanisme, notamment l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) et permettre le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage,
- ⇒ Sensibiliser et informer des bonnes pratiques au travers notamment de la Charte Architecturale et Paysagère ainsi qu'avec la future OPAH,
- ⇒ Soutenir la création d'éco-quartiers en milieu rural.

✚ Soutenir la création ou la réhabilitation de logements spécifiques

- ⇒ Accroître le parc de logements afin de compléter la gamme du Pays dans les secteurs déficitaires : structures d'accueil de jour ou temporaire pour personnes âgées et handicapées, logements des jeunes et apprentis, résidences seniors, logements d'urgence, aires d'accueil des gens du voyage...
- ⇒ Accompagner les initiatives innovantes d'hébergements : centres intergénérationnels, familles d'accueil, ...

ELEMENTS DE CONTEXTE

✓ Le Pays Loire Beauce, un rôle important à jouer dans la lutte contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique constitue un point important dans la politique de développement durable que mène le Pays. Il est nécessaire d'agir pour limiter le réchauffement climatique et ses conséquences et de réduire la consommation d'énergies.

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer car :

- Elles émettent directement entre 10 et 15 % des émissions de gaz à effet de serre,
- Elles exercent un pouvoir indirect sur plus de 50 % des émissions,
- Elles jouent un rôle de « chef d'orchestre » de la dynamique locale,
- Elles ont un devoir d'exemplarité en tant que donneuses d'ordre public.

Lors de sa candidature au programme Leader, le Pays Loire Beauce s'est engagé à réaliser un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Une OPAH Précarité Energétique est en cours de définition avec un bureau d'étude habitat et un bureau thermicien.

Le Pays a organisé une réunion de sensibilisation avec l'ADEME le 5 mai 2011 et également un « Rallye des Energies », le 10 mai 2011, avec la Chambre d'agriculture du Loiret pour visiter des sites de maîtrise de la demande d'énergie (ZECO des Acacias et WIRECOM Technologie) et la production d'énergies renouvelables (unité de méthanisation, chaudière et production de taillis courte et très courte rotation).

✓ Un patrimoine immobilier « énergivore »

La croissance de la consommation unitaire (kWh/habitant) provient des bâtiments alors que la consommation de l'éclairage public et du carburant se stabilise. Cependant, le coût unitaire augmente depuis 2005. Même si la consommation d'énergie se stabilise, son coût augmente beaucoup plus vite.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, les écoles et la mairie représentent 60 % de la consommation des bâtiments. Les grands postes de dépenses des communes émanent des écoles, des bâtiments socioculturels, des équipements sportifs hors piscines (17 %) et des bâtiments administratifs et techniques (16 %).

Consommation (kWh/hab)	1990	1995	2000	2005
Bâtiments	381	370	371	382
Eclairage Public	70	84	91	92
Carburants	30	39	41	35
Total	481	493	503	509

*Evolution du bilan énergétique (hors step et déchets)
Consommation unitaire par poste
Source : ADEME*

Dépenses (€/hab)	1990	1995	2000	2005
Bâtiments	19,1	20,3	20,1	24,5
Eclairage Public	5,6	6,9	6,9	7,1
Carburants	2,4	3	4	3,8
Total	27,1	30,2	31	35,4

✓ Des potentiels énergétiques à connaître

Le Pays comporte principalement sur son territoire des terres agricoles. Des potentiels d'énergies renouvelables existent comme l'éolien (mais limités en implantation par la Base aérienne de Bricy), la géothermie, le solaire ... ainsi que la valorisation non alimentaire des productions végétales et de coproduits (paille, menue-paille, déchet vert, fumier, lisier, taillis courte rotation...).

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°3 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

✚ Améliorer la performance énergétique du patrimoine communal

- ⇒ Connaître les consommations énergétiques des communes (éclairage, bâtiments, logements, ...),
- ⇒ Encourager les diagnostics, les plans isolation et les travaux d'isolation dans l'existant,
- ⇒ Soutenir et faire connaître les innovations et les initiatives énergétiques : OPAH précarité énergétique, volet énergie dans l'ORAC, réduction des consommations de l'éclairage public, véhicules électriques, concept PullOverPlus dans les écoles ...,
- ⇒ Sensibiliser, informer et communiquer sur les bonnes pratiques des collectivités,
- ⇒ S'interroger sur l'opportunité d'un conseiller en énergie partagée.

✚ Améliorer la performance énergétique des logements sociaux

✚ Soutenir les initiatives de performance énergétique dans le secteur agricole

- ⇒ Accompagner le secteur agricole dans le développement de nouvelles activités liées à la production d'énergie (presse à huile, méthanisation, ...),
- ⇒ Promouvoir et encourager les diagnostics énergétiques des exploitations agricoles (ex-diagnostic PLANETE) et contribuer à l'amélioration énergétique des exploitations agricoles par des investissements adaptés.

✚ Développer le potentiel de production énergétique et de matériaux

- ⇒ Juger de l'opportunité sur le territoire de production énergétique (bois, paille, taillis courte rotation, déchet vert, sous-produits industriel...) et de production en éco matériaux (paille, chanvre, lin ...),
- ⇒ Informer les agriculteurs et les collectivités des potentialités du territoire en termes de production et de consommation,
- ⇒ Initier une filière énergétique locale (en fonction des potentiels définis et des besoins du territoire).

✚ Engager un Plan Climat Energie Territorial à l'échelle du Pays

- ⇒ Conformément à l'engagement du Pays lors du programme Leader, le Pays Loire Beauce mobilisera de l'ingénierie pour sensibiliser les élus au PCET et à son élaboration. Le Pays se rapprochera également de la Base aérienne de Bricy qui a réalisé un bilan carbone.

ELEMENTS DE CONTEXTE

✓ Une Charte Paysagère et Architecturale en cours d'élaboration

Le cahier des charges a été réalisé en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires (architecte-conseil et paysagiste-conseil) et la Mission Val de Loire. Le comité de pilotage se réunira régulièrement en 2011 et 2012 en associant les communes du Pays, le Conseil de développement, l'association des Maisons Paysannes, le CAUE, la DDT, les habitants, ...

Le Pays a souhaité que cette Charte constitue un outil pédagogique permettant d'atteindre des objectifs généraux présents dans tous les programmes et actions du Pays Loire Beauce :

- Faire émerger une culture collective du paysage et du territoire et notamment entre les entités géographiques du Pays,
- Favoriser le sentiment d'appartenance au territoire,
- Développer une image de marque du Pays, notamment en lien avec le Val de Loire.

Elle sera est un outil d'aide à la décision, de sensibilisation et d'information pouvant être reprise dans les documents d'urbanisme des communes.

Les objectifs de cette Charte sont donc de :

- Identifier, à travers un diagnostic territorial et une analyse fine, les éléments majeurs du patrimoine paysager et bâti du Pays,
- Etablir des projections de l'évolution du territoire,
- Proposer des préconisations et des conseils pour mettre en place un développement respectueux pour restaurer ou préserver la qualité des espaces naturels et urbains.

✓ Deux entités paysagères distinctes : la Beauce et le Val de Loire

Le Pays Loire Beauce se compose de quatre unités paysagères : le Val de Loire, la Beauce, la Sologne et la Forêt d'Orléans. Le Val de Loire et la Beauce constituent les unités paysagères les plus importantes sur le Pays.

⇒ *Pour le Val de Loire : Le Val, le Val d'Ardoux et les Mauves*

Les paysages du Val sont en prise directe avec le fleuve, sa nature, sa lumière, son patrimoine bâti, ses ponts, ses quais et ses panoramas qui s'ouvrent sur les plaines alluviales cultivées.

Résurgence de la nappe phréatique de la Beauce, la rivière des Mauves est un affluent de la Loire d'une quinzaine de kilomètres. Le vallon traverse la Beauce. Il constitue un micro paysage et présente une ambiance intime, renforcée par le contraste avec les paysages ouverts du plateau agricole qui l'enserre.

Autour de la rivière de l'Ardoux, les terres sont restées inondables. Prairies, élevage, parfois du bocage, qui contrastent avec les grandes parcelles cultivées du Val de Cléry Saint André animent ce territoire.

Le changement entre deux types de paysages se fait parfois de façon radicale (rupture) ou de façon progressive (transition). Par exemple, la limite géographique entre le Val de Loire et la Beauce intervient sur le haut du coteau. La limite paysagère, perçue par le plus grand nombre, a lieu sur la départementale. D'un côté s'étend la Beauce, de l'autre le Val. C'est la voie qui marque la rupture. Les zones de transition sont souvent constituées de boisements épars, qui progressivement nous font passer d'un paysage à l'autre, comme par exemple les Mauves et la Beauce.

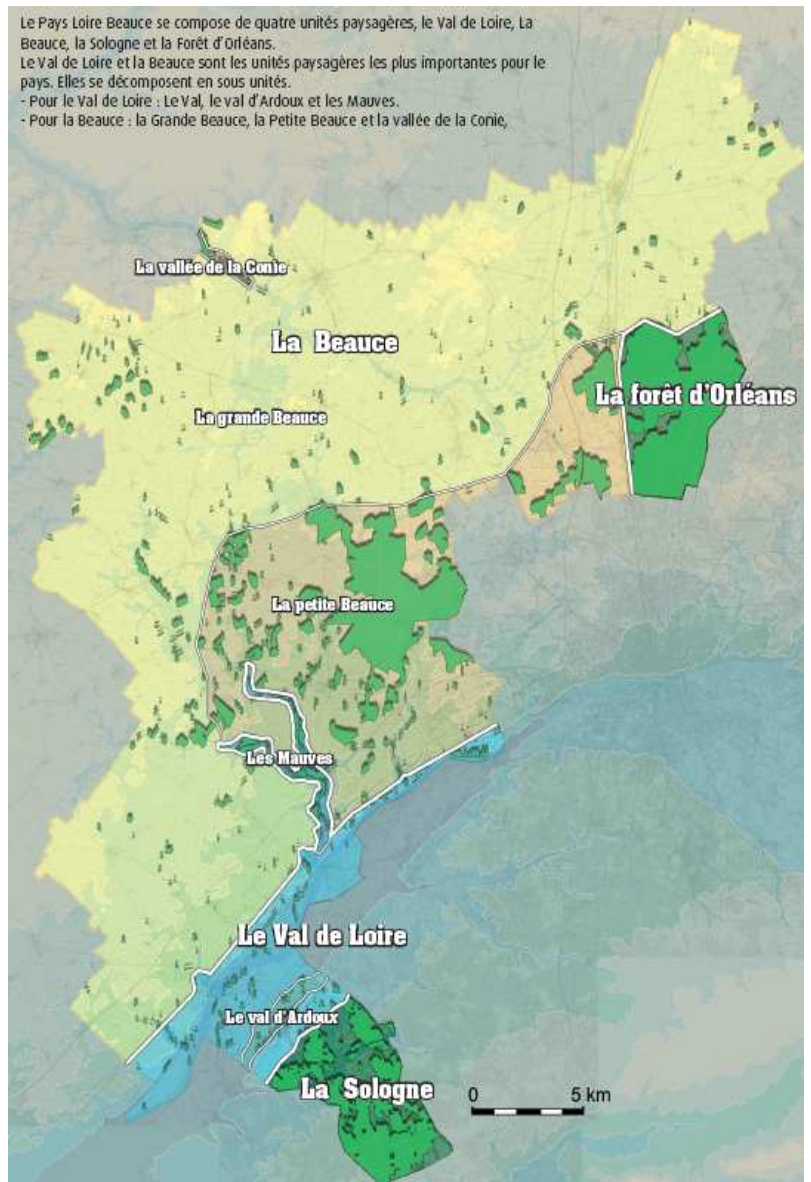
⇒ Pour la Beauce : la Beauce, les Bois de Bucy et la Vallée de la Conie

La Beauce présente de nombreuses caractéristiques paysagères : un relief très faiblement ondulé, la culture intensive de céréales sur des champs ouverts, de vastes parcelles, un habitat regroupé dans les villages et les hameaux où sont installées de grandes fermes. Le faible nombre de bosquets donne un caractère d'immensité au paysage avec des horizons lointains. Les Bois de Bucy se distinguent par la présence de forêts. Les horizons sont proches, l'espace est cloisonné. La Vallée de la Conie (vallée sèche par intermittence dans le temps et dans l'espace) forme un micro paysage abritant une faune et une flore exceptionnelle.

La Beauce se résume souvent à sa composante agricole. C'est le «grenier à Blé de la France». Même si les paysages y ont toujours été ouverts, ils évoluent. Les remembrements se succèdent et les parcelles s'agrandissent. La mosaïque de cultures change d'échelle et le paysage se simplifie, tout en restant remarquable («*La profonde boule et l'océan des blés*» Charles PEGUY).

Pour mieux faire connaître ces paysages, la «Route du Blé en Beauce» permet de découvrir la Beauce, au travers de son patrimoine (moulins à vent, fermes à cour carrée, églises et châteaux), son histoire, ses sites naturels, sa flore et sa faune sauvages. En Beauce, les villes, les villages, les hameaux et les fermes ressemblent à des îles que l'on perçoit de très loin. Ils sont reliés entre eux par un maillage de routes peu plantées. Le végétalenserme les villages, les hameaux et les fermes. De nombreuses mares agrémentent les villages. Certaines ont été réhabilitées dans le cadre des appels à projet liés au 1% paysager de l'A19.

Les éoliennes implantées sur le département de l'Eure et Loir semblent très proches. Le vent est une des composantes paysagères de la Beauce. Le territoire était au XVII^{ème} siècle couvert de moulins à vent. Aujourd'hui, ces moulins semblent avoir été remplacés par les éoliennes. Elles sont bien moins nombreuses sur le Pays, mais leur présence s'impose et les rend très prégnantes dans le paysage. Elles ne seront pas plus nombreuses dans l'avenir car le territoire du Pays est désormais protégé par la zone d'exclusion et de vigilance des radars de la Base Aérienne de Bricy et/ou par les secteurs à préserver.



ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°8 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Mettre en valeur la richesse paysagère et architecturale du Pays

- ⇒ Continuer le travail sur la Charte Paysagère et Architecturale du Pays et soutenir le programme d'actions défini suite au diagnostic et à l'analyse prospective (mai 2012),
- ⇒ Supprimer les points noirs paysagers sur l'ensemble du territoire (règlements locaux de publicité, enfouissement des réseaux en sites naturels et patrimoniaux, entrées de bourg, Base Aérienne, ...),
- ⇒ Améliorer l'intégration paysagère dans les espaces nouvellement urbanisés en privilégiant les essences locales,
- ⇒ Maintenir la diversité des milieux et des ouvertures le long des routes, préserver et rouvrir des cônes de vue,
- ⇒ Mettre en valeur les paysages du Val de Loire inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité : préserver les vues en balcon, favoriser le développement du label « Val de Loire, Patrimoine mondial de l'UNESCO », préserver les paysages emblématiques...
- ⇒ Accompagner les actions agricoles en faveur de la qualité paysagère : soutien à l'acquisition de matériels permettant l'entretien des paysages, soutien à l'insertion paysagère des sièges d'exploitations (plantations d'écrans végétaux, valorisation de bâtiments identitaires (cours carrées) ou paysages identitaires (mares)).

Inciter les maîtres d'ouvrage à travailler avec une assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de paysage

- ⇒ Elaboration de fiches-conseils dans la Charte Paysagère et Architecturale,
- ⇒ Encourager les maîtres d'ouvrage à mobiliser un professionnel pour leurs projets.

ELEMENTS DE CONTEXTE

Maillon central d'un développement durable du Pays, que ce soit en termes de réduction des déplacements en voiture pour limiter les émissions de CO², de coût des déplacements qui pénalise les ménages les plus modestes ou d'égalité d'accès à l'emploi, à la formation, aux services et aux équipements, la question de la mobilité représente un enjeu important pour le territoire.

✓ Des infrastructures routières qui s'inscrivent dans une logique radiale

Le territoire est traversé par de grands axes routiers et autoroutiers (A10 et 19 avec deux échangeurs à Artenay et Meung sur Loire, RD 2020, 2152, 2157, 955) ainsi que des axes routiers transversaux (RD 935, 3, 2). Ce réseau s'est développé selon une logique radiale permettant de relier l'agglomération orléanaise aux autres pôles urbains (Bassin Parisien, pôles ligériens et Le Mans).

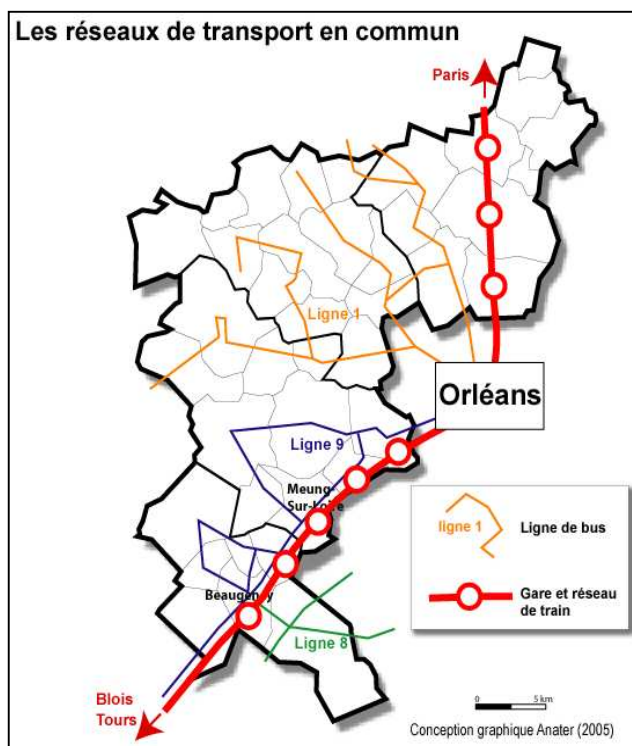
✓ Des transports en commun tournés vers l'Agglomération Orléanaise

Le territoire est desservi par huit gares SNCF de voyageurs : trois sur l'axe Orléans-Paris (Artenay, Chevilly et Cercottes avec 6 liaisons aller-retour par jour), et 5 sur l'axe Orléans-Blois-Tours (Chaingy, Saint Ay, Meung sur Loire, Baule et Beaugency avec 20 liaisons aller-retour par jour). Parallèlement, la Région Centre et la SNCF étudient la réactivation du trafic de voyageurs sur la ligne Orléans-Chartres avec des gares à Bricy et Patay.

Le territoire est couvert par 3 lignes de bus départementaux (Ulys) ainsi que par une ligne de transport à la demande (Ulys).

Toutes les communes ne sont pas couvertes par des transports en commun. L'offre de transports est performante pour les liaisons avec l'Agglomération, mais elle est nettement plus limitée pour des trajets entre les différentes communes et les pôles du Pays.

Le Pays n'étant pas couvert par des intercommunalités (autorités autorisatrices de transports), il ne possède pas de transports à la demande à l'échelle des bassins de vie, pénalisant les personnes âgées, les adolescents et les personnes en situation de précarité (emploi ...). Seules quelques initiatives communales existent à destination des personnes âgées.



La question des déplacements s'adresse également aux personnes à mobilité réduite. Les travaux permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite constituent également un champ d'intervention prioritaire compte tenu du vieillissement de la population.

✓ Des flux domicile-travail principalement à destination de l'agglomération orléanaise.

A l'échelle du Pays, le rapport entre le nombre d'emplois et celui des actifs est de 0,75 (ce qui signifie la présence de 75 emplois sur le Pays pour 100 actifs résidants).

Environ 8 000 actifs du Pays travaillent dans l'Agglomération Orléanaise.

Nb d'actifs au lieu de résidence	18 402
Nb d'actifs sortants	11 687
Taux de sortie	63,50%
Nb d'actifs entrants	6 021
Taux d'entrée	47,30 %
Distance routière médiane au lieu de travail	13,6 km

Il faut noter que des projets importants en terme d'emplois et donc de flux vont se réaliser à partir de 2012 : la création de la ZA Artenay-Poupry, l'extension de la ZA Synergie-Val de Loire / Actiloire ainsi que le renforcement de l'activité de la Base Aérienne de Bricy.

91 % des ménages possèdent une ou plusieurs voitures, ce qui montre une forte dépendance à l'automobile (source : Insee RP 1999 et 2007).

✓ **L'itinéraire de la Loire à Vélo à valoriser sur le territoire du Pays**

Le territoire est concerné par l'itinéraire de la Loire à Vélo, pour les sections de Meung sur Loire à Tavers, dont l'aménagement est programmé sur 2010-2011 par le Conseil Général du Loiret.

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°5 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

✚ Maintenir l'effort en faveur des dessertes ferroviaires des petites gares et assurer les liaisons avec le centre ville d'Orléans

Les élus du Pays et le Conseil de développement souhaitent que soient maintenus le cadencement des trains dans les petites gares (Chaingy, Saint Ay, Baule, Artenay ...). En effet, la fréquentation des trains vers l'Agglomération est en constante augmentation et permet de limiter l'usage de la voiture.

Ils souhaitent également, dans le même objectif de favoriser les modes de déplacement alternatifs à l'automobile, que la navette ferroviaire entre les gares des Aubrais et d'Orléans soit maintenue.

✚ Inciter les collectivités à mettre en accessibilité les bâtiments communaux et les espaces publics

- ⇒ Accompagner les communes sur les audits accessibilité et les aménagements préconisés,
- ⇒ Permettre l'accès aux principaux services à la population (insertion, santé ...).

✚ Soutenir les modes de déplacement alternatifs à l'automobile

- ⇒ Développer et sécuriser des voies douces en priorité celles sécurisant les trajets des enfants et adolescents vers les pôles d'éducation et d'animation (écoles, collèges, lycées, équipements sportifs et culturels),
- ⇒ Encourager les aménagements favorisant l'utilisation du vélo (traditionnel ou électrique) :
 - Pour aider les personnes à se rendre sur leurs lieux de travail (en particulier les jeunes),
 - A proximité des lieux touristiques
- ⇒ Promouvoir le covoiturage, les plans de déplacements entreprises ou administrations,
- ⇒ Encourager la mise en place de transport à la demande en complément du réseau du Département.

✚ Engager une étude globale sur la mobilité en lien avec les études existantes

Cette étude se fera en lien avec la Région, le Département, l'Agglomération Orléanaise et la Base Aérienne de Bricy.

Le but de cette étude est de :

- ⇒ Appréhender l'ensemble des flux, des motifs et des modes de déplacement,
- ⇒ Identifier les principaux flux domicile – travail sur le Pays et à l'extérieur (notamment sur l'Agglomération avec la zone d'activités Pôle 45),
- ⇒ Anticiper les modifications des flux à venir sur Artenay, Meung sur Loire/Baule/Beaugency et Bricy ainsi que tous les autres projets ayant des conséquences sur les déplacements,
- ⇒ Améliorer les dessertes des trains/bus sur la base de cette étude et envisager des éventuelles complémentarités (vélo, scooter, transport à la demande...),

- ⇒ Encourager la réouverture de la ligne Orléans Chartres (desservant Ormes, Bricy, Patay),
- ⇒ Engager une réflexion sur des zones de covoiturage sur le Pays en lien avec le Département,
- ⇒ Définir les actions à mettre en œuvre.

Favoriser le report modal dans les principales gares

- ⇒ Engager une réflexion sur l'aménagement des gares et permettre l'intermodalité,
- ⇒ Favoriser le rabattement vers les gares du Pays (en lien avec l'étude de mobilité),
- ⇒ Encourager la signalétique pour favoriser le changement de mode de transports,
- ⇒ Permettre la connexion entre les gares et les ZA : transport à la demande, vélo électrique, ...

Mener une réflexion sur la création d'un réseau cyclable de découverte du territoire (notamment de la Route du Blé en Beauce) en lien avec la Loire à Vélo (en lien avec le Schéma Départemental)

- ⇒ Envisager des boucles de découverte du Pays à partir de la Loire à Vélo (Mauves, Beauce, ...).

ELEMENTS DE CONTEXTE

✓ Une riche biodiversité en Loire et en Beauce

Le Pays Loire Beauce est marqué par deux entités paysagères fortes :

⇒ *La Beauce avec la Petite Beauce, la Vallée de la Conie, les Bois de Bucy et la périphérie de la Forêt d'Orléans.*

Les diagnostics biodiversité dans les exploitations agricoles ont montré que la Beauce possède une richesse faunistique (perdrix, busards Saint Martin, ...) et floristique (orchidées). Des actions doivent être menées pour permettre l'activité humaine (habitations, agriculture ...) tout en respectant la faune et la flore et pour prouver que l'agriculture n'est pas réductrice de cette biodiversité, mais qu'elle en est à la fois l'élément moteur et la garante.

La Beauce est marquée par la présence de nombreuses mares (communales ou privées) qui ont des raisons pratiques et historiques (abreuvoirs, aires de lavage des anciens outils agricoles) et qui peuvent constituer des refuges pour la biodiversité.

Eco – paysages concernés	Beauce, Val de Loire Orléanais, Sologne, Orléanais forestier
Zonages d'inventaire du patrimoine naturel	4 ZNIEFF ² I (1 km ²), 3 ZNIEFF ¹ II (9 km ²), 2 ZICO ³
Zonages réglementaire du patrimoine naturel	1 réserve naturelle (Saint-Mesmin), 2 arrêtés de protection de biotope (site des sternes naines et Pierregarin), site du castor d'Europe à Beaugency
Sites naturels protégés par le CNPRC ⁴	Les Gléneaux à Baccon et Les rives de Beaugency
Réseau Natura 2000	5 sites directive Habitats : Forêt d'Orléans et périphérie, Sologne, Nord-Ouest Sologne, Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers, Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire 3 sites directive Oiseaux : Beauce et vallée de la Conie, Vallée de la Loire du Loiret, Vallée de la Loire du Loir-et-Cher

⇒ *La Vallée de la Loire avec la Loire, la Sologne et les Mauves.*

La Sologne est présente sur la seule commune située sur la rive sud de la Loire (Lailly en Val). Les Mauves forment une résurgence de la Nappe de Beauce et sont gérées par le Syndicat Intercommunal des Mauves dont certains investissements ont été soutenus dans le précédent Contrat et dans le programme Leader.

La Loire, Patrimoine mondial de l'Unesco concerne 7 communes du Pays. La Vallée de la Loire regroupe des sites Natura 2000 (directives Oiseaux et Habitats), des arrêtés de protection de biotope (castors et sternes), un site naturel protégé (Beaugency) et la réserve de Saint-Pryvé qui s'étend sur Chaingy et Saint-Ay.

Les espèces sont contraintes lors de leurs déplacements, par la présence d'infrastructures telles que les autoroutes A10 et A19, les routes départementales (20, 152, 157...), les lignes SNCF et certaines extensions urbaines. Cependant, la Beauce reste un milieu ouvert sans clôture permettant aux espèces de circuler librement.

Il faut souligner que la Loire peut aussi devenir un risque avec des inondations. Le Pays n'a pas traité ce point dans le précédent Contrat. Il pourrait se rapprocher des Pays Sologne Val Sud et Forêt d'Orléans – Val de Loire innovants en la matière. Concernant l'optimisation de l'eau, le Groupement de Développement Agricole (GDA) Loire Beauce a organisé une journée technique sur l'optimisation de l'irrigation le 16 juin 2011 intitulée « *Opt'irrig, l'eau est notre avenir, optimisons-là* ». Des projets d'expérimentations pourraient émerger en 2012.

² Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

³ Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

⁴ Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

✓ Le Pays Loire Beauce, moteur en terme de biodiversité

Dans le précédent Contrat Régional et dans le programme Leader, le Pays Loire Beauce s'est engagé en faveur de la biodiversité notamment en 2010 pour l'année mondiale de la biodiversité :

- ⇒ 4 diagnostics biodiversité, réalisés par la Chambre d'agriculture du Loiret et par l'association Loiret Nature Environnement, ont été réalisés. Ces diagnostics ont permis de réunir, pour la première fois dans une même démarche, les naturalistes et les agriculteurs. Des pistes d'actions ont émergé afin de poursuivre ce dialogue fructueux et constructif telle qu'une conférence entre naturalistes et agriculteurs afin d'expliquer les contraintes de chacun ainsi qu'une formation et des conseils pour que les agriculteurs puissent reconnaître les différentes espèces existantes sur leurs exploitations et donc mieux les prendre en compte.
- ⇒ Une expérimentation pour la gestion des bordures de champs par l'association Hommes et Territoires pour les agriculteurs, mais aussi pour les gestionnaires de voiries et les collectivités.
- ⇒ Les animations de l'Herboretum de Saint-Ay, jardin de biodiversité préservée et partagée, soutenues par le programme Leader et pouvant donner lieu à des échanges entre les agriculteurs, les services communaux et les habitants, ...
- ⇒ Une conférence « la Biodiversité et le Pays Loire Beauce » organisée le 14 décembre 2010 afin de valoriser les actions engagées par le Pays et ses différents partenaires (Loiret Nature Environnement, FREDON Centre, Hommes et Territoires, Herboretum de Saint-Ay, Chambre d'Agriculture Départementale et Régionale). Elle a donné lieu à des échanges très fructueux et a constitué le point de départ d'une démarche généralisée en faveur de la biodiversité au sein du territoire.

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°6 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Le Pays développe déjà des partenariats sur ce thème avec l'Association Loiret Nature Environnement (diagnostics biodiversité des exploitations agricoles, valorisation des mares, objectif zéro pesticides ...), avec l'association Hommes et Territoires (expérimentation en bords de route et en bords de champs...) et avec la Chambre Agriculture du Loiret. Le Pays souhaite conforter ces partenariats et encourager toutes initiatives en faveur de la biodiversité.

Encourager et communiquer sur une agriculture respectueuse de l'environnement

- ⇒ Continuer les diagnostics biodiversité sur les exploitations agricoles,
- ⇒ Permettre le financement des investissements préconisés (bâti agricole et ses abords, dans les champs, matériels, ...),
- ⇒ Favoriser la mise en œuvre de méthodes culturales novatrices propices à l'agriculture durable,
- ⇒ Communiquer des résultats auprès des habitants et des communes,
- ⇒ Favoriser le dialogue entre naturalistes et agriculteurs à travers des échanges réciproques : formations, conférences, ...

Préserver et favoriser la biodiversité à l'échelle du Pays

- ⇒ Encourager les initiatives individuelles et collectives en faveur de la biodiversité,
- ⇒ Informer et soutenir les communes sur les outils permettant de préserver la biodiversité (gestion des espaces verts, abords des villes, documents d'urbanisme, matériels, , ...)
- ⇒ Préserver les sites remarquables et les corridors écologiques et permettre le financement d'investissements préconisés par l'analyse du territoire.

Mieux connaître et faire connaître la biodiversité à l'échelle du Pays

- ⇒ Améliorer la connaissance de la biodiversité à l'aide d'une analyse plus fine sur le territoire,
- ⇒ Sensibiliser les habitants, les communes et les scolaires ainsi que tous les acteurs du territoire (formation, éducation à l'environnement, ...),
- ⇒ Communiquer sur les actions mises en œuvre par les communes, les agriculteurs ... à l'aide de plaquettes, panneaux, site internet...

Prendre en compte l'élément « Eau » dans les actions du Pays

- ⇒ Favoriser la réhabilitation des mares du Pays en lien avec la biodiversité,
- ⇒ Informer les communes sur le risque inondation,
- ⇒ Encourager une gestion économe de l'eau dans l'agriculture et les communes par des investissements adaptés.

Agir sur la biodiversité domestique

- ⇒ Encourager les actions et les investissements favorisant l'habitat de la perdrix, oiseau emblématique de la Beauce,
- ⇒ Encourager le pastoralisme en lien avec les actions de Natura 2000,
- ⇒ Aider les initiatives permettant la préservation et la réintroduction de variétés anciennes de céréales, de vergers et/ou de certaines races anciennes.



ORIENTATIONS POUR L'ACTION DU PAYS LOIRE BEAUCE

DEUXIEME BLOC DE PRIORITES FACULTATIF

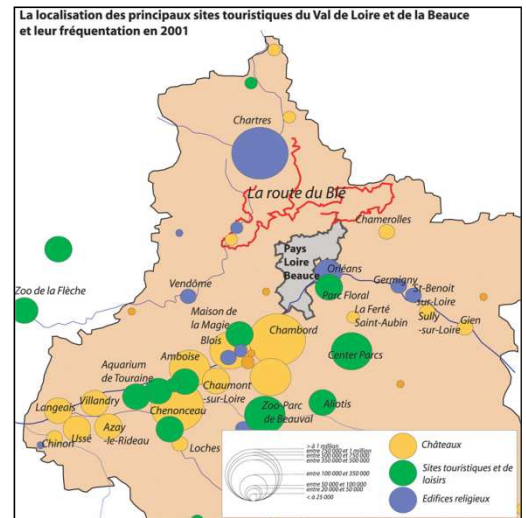
ECONOMIE TOURISTIQUE	P.25
DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A LA CULTURE	P.28
AMENAGEMENT URBAINS ET CADRE DE VIE	P.30
ACTIVITES SPORTIVES ET DE LOISIRS	P.31
AGRICULTURE	P.32

ELEMENTS DE CONTEXTE

✓ Une situation géographique à mieux exploiter

La localisation du Pays confère à notre territoire un statut de véritable porte d'entrée vers les nombreux sites touristiques du Val de Loire, et plus particulièrement ceux situés dans le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

Localement, l'offre touristique est essentiellement circonscrite au Val de Loire, où se concentrent à la fois les éléments patrimoniaux les plus remarquables du secteur et la majorité de l'offre d'hébergement. Le Pays a adhéré en 2007 à la Route du Blé en Beauce, marquant ainsi sa décision de mener une politique volontariste en matière de tourisme en Beauce. Ce positionnement déterminé ne concerne pas seulement la Beauce, mais aussi le Val de Loire. Il s'agit, en effet, de mettre en cohérence deux stratégies touristiques qui peuvent sembler distinctes, mais qui sont néanmoins complémentaires, tout en renforçant les liens entre les deux secteurs à travers une problématique commune.



✓ Une capacité d'accueil restant à améliorer

L'offre d'hébergement touristique est inférieure à la moyenne départementale mais comporte une proportion importante de gîtes ruraux. Elle laisse toutefois apparaître certains manques clairement mis en évidence : un déficit de structures d'hébergement de standing (hôtels et campings de plus de 3 étoiles) et une quasi-absence de structures d'hébergement de groupes à l'exception du FUAJ de Beaugency.

L'offre en hébergement comprend :

- 1 camping municipal 2 étoiles (305 emplacements) à Beaugency,
- 1 camping municipal (80 emplacements) à Saint-Ay,
- 18 hôtels classés hôtels de tourisme représentant une capacité seulement de 343 lits touristiques, dont 39 % de l'offre sont constitués d'hôtels 2 étoiles, 10 % de 3 étoiles et 6 % de 4 étoiles,
- 1 auberge de jeunesse à Beaugency pouvant accueillir jusqu'à 116 personnes,
- une capacité totale de 147 lits touristiques en chambres d'hôtes labellisées (Gîtes de France) réparties dans 27 structures, ainsi que 3 meublés de tourisme labellisés d'une capacité totale de 14 lits avec un taux d'occupation très important (34 semaines de réservation par an, contre 25,6 en moyenne départementale).

✓ Des sites touristiques à valoriser

Le Pays possède deux sites recensés par le département en 2009, recevant plus de 10 000 visiteurs : le Labyrinthe de Beaugency (40 000 visiteurs) et le Musée du Théâtre Forain à Artenay (10 116 visiteurs). Le territoire possède un château emblématique du Loiret : le Château de Meung sur Loire. Le territoire réunit aussi de nombreux monuments ou éléments architecturaux : Moulin des Muets à Artenay, Tour Chappe à Baccon, Beaugency appartenant au réseau « 100 plus beaux détours », des monuments commémorant la Guerre de 1870 (Coulmiers, seule victoire française, Epieds en Beauce), de nombreuses croix et églises, les musées de Meung sur Loire (La Monnaye et Van Oeveren)...

Il existe également des sites naturels remarquables avec les rives de Loire, le parc des Mauves, l'Arboretum des Prés de Culand, le Conservatoire National d'Ilex, les Jardins de Roquelin, les Eaux Bleues à Tavers, la Vallée de la Conie, l'Herboretum de Saint-Ay ...

Un projet d'agrandissement du Golf des Bordes (41) devrait se réaliser dans les prochaines années en partie sur la commune de Lailly en Val avec la création d'un deuxième parcours de golf international 18 trous. L'ensemble pourrait être porteur de 250 emplois et d'un Resort de Luxe. Un projet de création de port existe à Meung sur Loire avec l'association La Marine de Loire Magdunoise.

✓ Une étude de positionnement de la Route du Blé en Beauce

Le Pays Loire Beauce adhère à la Route du Blé en Beauce depuis 2007. En 2010, grâce au Contrat Régional du Pays de Beauce et aux Conseils généraux (28 et 45), la Maison de la Beauce et les 5 pays partenaires (Beauce, Beauce Gâtinais en Pithiverais, Chartrain, Dunois et Loire Beauce), ont mené une étude sur la Route du Blé en Beauce. Les actions suivantes ont été définies et doivent être mises en œuvre :

Les axes	Les actions
Axe 1 – Construire et gérer une marque de territoire	Action 1.1 – L'animation : Le Chef de projet
	Action 1.2 – La marque
	Action 1.3 – La communication
	Action 1.4 – Démarche de construction d'un nouvel outil de gouvernance
Axe 2 – Développer une offre de découverte	Action 2.1 – Un réseau de visites agricoles
	Action 2.2 – Un évènement
	Action 2.3 – Un réseau patrimoine
Axe 3 – Développer, qualifier et structurer l'offre touristique de base	Action 3.1 – Qualification des hébergements existants
	Action 3.2 – Développement d'hébergements nouveaux, insolites, durables...
	Action 3.3 – Soutien, professionnalisation des animations locales (agendas culturels)
	Action 3.4 – Suivi, animation, promotion des itinéraires « Route du Blé en Beauce »

✓ Une promotion touristique à conforter

Le diagnostic établi pour l'ORAC a mis en avant une faible promotion touristique dans les établissements cafés-hôtels-restaurants. En effet, moins d'un établissement sur deux propose une information touristique sur l'offre du Pays (Loire à Vélo, Route du Blé en Beauce, sites et musées...). Le Pays compte 2 offices du tourisme : Meung sur Loire 1 étoile et Beaugency 2 étoiles qui auront bientôt une vocation intercommunale.

D'une manière générale, les communes regrettent le manque d'engagement de certains restaurants qui peuvent être fermés en pleine saison touristique et qui n'incitent pas les touristes à séjourner sur le Pays.

ORIENTATIONS PAR ACTION (PRIORITE N°11 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Mettre en réseau les acteurs touristiques

- ⇒ Aménager, améliorer et mettre en réseau les structures touristiques et les offices du tourisme du Pays,
- ⇒ Soutenir le développement des outils de promotion touristique (mise en place de bornes interactives touristiques au sein des offices de tourisme, ...),
- ⇒ Communiquer sur la professionnalisation des acteurs et les actions régionales et départementales en faveur du tourisme,
- ⇒ Faire des hôtels-restaurants des relais de l'économie touristique (action envisagée dans l'ORAC).

✚ Mettre en tourisme le patrimoine naturel et culturel et développer les lieux et les activités touristiques en lien avec la Loire à Vélo et la Route du Blé en Beauce :

- ⇒ Mettre en tourisme le petit patrimoine bâti ou le bâti remarquable (moulins, Tour Chappe, ...)
- ⇒ Conforter un tourisme vert attractif en renforçant les activités de loisirs et de pleine nature : développer les circuits de découverte liés à la valorisation du paysage et des sites naturels,...
- ⇒ S'appuyer sur la Loire à Vélo pour irriguer touristiquement les communes éloignées en lien avec la Route du Blé en Beauce,
- ⇒ Soutenir la création ou l'amélioration d'équipements, de lieux, de produits touristiques structurants et originaux (autour des thèmes : nature, culture et patrimoine),
- ⇒ Contribuer à la création d'équipements dédiés aux pratiques itinérantes (randonnées pédestres, équestres, cyclotouristiques).

✚ Renforcer l'hébergement touristique notamment les courts séjours (*Hébergements de groupes, hôtellerie de plein air/ aires d'accueil pour camping-cars*)

- ⇒ Soutenir et développer les hébergements touristiques notamment ceux liés au patrimoine naturel et culturel,
- ⇒ Privilégier les constructions et les aménagements durables ainsi que l'accès pour les personnes à mobilité réduite,
- ⇒ Encourager l'accueil à la ferme et l'agritourisme.

ELEMENTS DE CONTEXTE

✓ Une localisation des équipements culturels variés

L'étude sur les services à la population a mis en avant une offre culturelle répartie de manière inégale entre la Beauce et le Val de Loire. On observe une forte concentration des équipements dans les communes ligériennes et une organisation plus polaire en Beauce avec Artenay et dans une moindre mesure à Patay. Le Pays profite des équipements culturels présents sur l'Agglomération Orléanaise : Zénith, théâtres, cinémas, ...

Le territoire comporte :

- Une salle de cinéma Le Dunois à Beaugency et le cinéma itinérant Cinémobile,
- Trois musées ayant le label Musée de France : le Musée du Théâtre Forain à Artenay, le Musée Régional de l'Orléanais à Beaugency, et le Musée de la Monnaie à Meung sur Loire,
- Trois salles de spectacles spécialisées : le Théâtre du Puits Manu à Beaugency, la Fabrique à Meung sur Loire et une salle à Artenay,
- Plusieurs écoles de musique : Artenay, Saint-Ay, Beaugency, ...
- Plusieurs bibliothèques ou médiathèques

✓ De nombreuses manifestations festives dans le cadre de la Route du Blé en Beauce

Le Pays a la particularité d'accueillir régulièrement des festivals d'orgue qui sont une spécificité du Pays : Saint Pérvy la Colombe, Artenay, ...

En 2010, la Route du Blé en Beauce a mis en avant « les rendez-vous aux jardins... » à Lailly en Val, le spectacle « La Moissonneuse à Remonter le Temps » à Gémigny, l'Itinéraire Gaston Couté de Saint-Ay à Tavers.

Des contrats de saison culturelle existent sur les communes de Meung sur Loire et de Beaugency.

✓ Un projet culturel innovant à l'échelle du Pays Loire Beauce : les Lettres du Pays

Dans le cadre du programme Leader, la Compagnie Les Fous de Bassan ! (installée à Beaugency) a imaginé un projet culturel à l'échelle du territoire. Le projet « Lettres de Pays » a pour ambition de valoriser l'identité et la ruralité du Pays à travers :

- la conduite d'ateliers d'écriture afin de mettre à jour les marqueurs d'identité du Pays (modes de vie, idées, productions artistiques, échanges qui façonnent la ruralité du Pays Loire Beauce) – *ateliers prévus en 2012 sur l'ensemble du Pays,*
- la mise en forme des lettres obtenues par des artistes variés (écriture, arts plastiques, théâtre, danse, cuisine, vidéo, peinture, artisanat...) – *résidences d'artistes prévues en 2013,*
- la création et la diffusion d'un spectacle culturel d'ampleur sur les différents cantons du Pays – *prévues en 2014.*

✓ Un projet de valorisation culturelle et patrimoniale : Loire Beauce Encyclopedia

Le projet « Loire Beauce Encyclopédia » est né pendant la candidature du Pays au programme Leader. Le Pays souhaite affirmer sa ruralité en encourageant l'innovation agricole, environnementale et culturelle. Le développement durable constitue un point de convergence entre les habitants du territoire composés de ruraux et néo-ruraux. Ce partage passe par une connaissance et une valorisation des marqueurs d'identité et des actions menées dans ce domaine ainsi qu'une reconnaissance et des échanges entre activités et acteurs du Pays. L'ambition est de contribuer à la

construction en continu de la ruralité du Pays par la création d'un outil interactif et fédérateur : une encyclopédie vivante.

Le projet « Loire Beauce Encyclopédia » a été pensé pour mobiliser un maximum d'acteurs locaux (associations, professionnels, collectivités, ...) qui possèdent des connaissances propres au Pays Loire Beauce et pour faire partager ces informations à d'autres associations et à la population locale. Une encyclopédie vivante serait un moyen de capitaliser et mutualiser l'histoire locale via une technique moderne de stockage et de partage.

Ce site doit permettre de rassembler, valoriser et porter à connaissance les éléments culturels du territoire d'hier et d'aujourd'hui, d'informer sur les différentes activités constitutives de l'identité du territoire et de mettre en relation les différents acteurs locaux.

C'est pourquoi le projet s'est orienté vers une communication sur l'ensemble des composantes de la ruralité du Pays (histoire, patrimoine, économie, ...). Les thématiques d'intervention de Leader – environnement (patrimoine naturel, biodiversité...), agriculture (techniques innovantes, circuits courts...) – pourront être mises en avant grâce à cet outil. Il est prévu que le Syndicat de Pays crée l'instrument mais qu'il soit animé/alimenté par les associations et acteurs du Pays selon les rubriques.

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°10 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Rendre la culture accessible à tous

- ⇒ Mailler le territoire de façon cohérente,
- ⇒ Mutualiser au maximum les équipements et favoriser l'intercommunalité,
- ⇒ Assurer l'accessibilité des équipements (transport, accessibilité des personnes à mobilité réduite, faible revenu...).

Accompagner les pratiques culturelles à l'échelle du Pays

- ⇒ Encourager la définition de projets culturels en lien étroit entre les communes et les compagnies/associations du territoire,
- ⇒ Soutenir les projets culturels à l'échelle du Pays tels que les Lettres de Pays des Fous de Bassan ! ou Loire Beauce Encyclopédia avec Racines du Pays Loire Beauce,
- ⇒ Favoriser les projets de structures itinérantes afin de rendre la culture accessible à tous,
- ⇒ Aider à la réhabilitation d'orgues typiques du Pays et soutenir les formations de musiques actuelles.

Maintenir et créer des équipements permettant une pratique culturelle spécifique

- ⇒ Créer, moderniser et mutualiser les bibliothèques avec notamment des points-lecture,
- ⇒ Maintenir l'accès au cinéma en milieu rural et favoriser le passage au cinéma numérique,
- ⇒ Favoriser la construction ou la restructuration de salles d'animation/polyvalentes en salles spécialisées (s'il existe une programmation culturelle significative),
- ⇒ Soutenir la construction et l'équipement de salle spécifique (auditorium, théâtre...),
- ⇒ Créer, valoriser et réhabiliter les musées du territoire (« musées de France » ou conventionnement de la Région).

ELEMENTS DE CONTEXTE

- ✓ **Deux entités paysagères et architecturales distinctes : la Beauce et le Val de Loire (voir Module « Qualité des Paysages »)**
- ✓ **Une Charte Paysagère et Architecturale en cours d'élaboration**
- ✓ **Des entrées de villes et des centres bourgs à soigner pour éviter une banalisation du paysage**

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°9 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Aménager les espaces publics en valorisant l'identité des bourgs

- ⇒ Valoriser et sécuriser les entrées de villes ou entrées de hameaux,
- ⇒ Valoriser et sécuriser les centres bourgs ou centres villes,
- ⇒ Préserver les coupures vertes entre l'Agglomération et le Pays.

Soutenir une architecture de qualité

- ⇒ Valoriser le patrimoine bâti traditionnel, marqueur d'identité du Pays et permettre leur mise en tourisme,
- ⇒ Communiquer sur les préconisations de la Charte Paysagère et Architecturale,
- ⇒ Encourager les communes à recourir à une ingénierie en amont des projets d'aménagement et d'urbanisme.

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le bien-être et la qualité de vie est une finalité du développement durable qui a été traitée lors du précédent Contrat de Pays à travers la réalisation d'équipements sportifs de proximité (courts de tennis, aires de jeux ...) et la réhabilitation d'équipements structurants (stade nautique de Beaugency).

✓ Un bon niveau d'équipements sportifs

Le taux d'équipement du territoire est de 55,8 équipements pour 10 000 habitants (contre 48,2 pour la Région) avec une forte représentation des terrains de grands jeux (12,3 pour 10 000 habitants) et des courts de tennis (9,5 pour 10 000 habitants). Ces derniers ont d'ailleurs fait l'objet de projets de création ou de réhabilitation dans le précédent Contrat.

La part des communes équipées est de 80 % (contre 78,6 % en région) et 26,6 % des équipements ont été construits après 1995 (contre 26,5% en région). Sur 306 équipements sportifs au total, ce sont les communes de Beaugency (62 équipements - 20,26 %), Meung sur Loire (38 équipements - 12,42 %) et Chaingy (23 équipements - 7,52 %) qui disposent du plus grand nombre d'équipements. La distance moyenne aux équipements est de 10,4 km pour le Pays (9,3 km pour la Région).

Le document relatif au « recensement des équipements sportifs dans les Pays » indique sur le Pays Loire Beauce, des taux d'équipement :

- supérieurs aux taux en Région pour les courts de tennis, les boulodromes, les terrains de grands jeux et les équipements d'athlétisme,
- Inférieurs pour les terrains extérieurs de petits jeux collectifs et les parcours de golf (aucun),
- équivalents pour les bassins de natation, les salles spécialisées et les salles multisports.

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°12 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Favoriser l'accès de tous à la pratique sportive

- ⇒ Faciliter la création de plateaux sportifs pour les jeunes des communes rurales à faible population,
- ⇒ Encourager la création des parcours de santé.

Diversifier l'offre sportive du territoire

- ⇒ Réhabiliter ou restructurer le patrimoine sportif existant notamment pour la mise aux normes (sécurité, handicapés et normes fédérales),
- ⇒ Favoriser la création d'équipements dédiés aux pratiques peu présentes sur le territoire (en lien avec les schémas directeurs des équipements sportifs de la Région Centre et en lien avec les associations sportives).

ELEMENTS DE CONTEXTE

✓ Une agriculture dominée par les plaines céréalières

Lors du recensement agricole 2000, le territoire comptait 661 exploitants. La Surface Agricole Utile (SAU) était de 61 467 hectares soit 80 % de la superficie du territoire et 16,5 % de la SAU du Loiret. Le fichier INSEE SIRENE indiquait 601 exploitations en 2010 en sachant que la définition d'une exploitation n'est pas la même entre l'INSEE et le Recensement Agricole.

En 2010, le territoire comptait peu de superficie en herbe et peu d'élevage (porcins, caprins, bovins...). Le territoire possède une forte concentration des cultures qui reste assez identique à ce qu'elle était en 2000 : 98 % des exploitations en céréales et oléoprotéagineux dans les cantons d'Artenay et Patay, 96 % dans le canton de Meung et 77 % dans celui de Beaugency (qui a aussi 8 % en polyculture, 5 % en maraîchage et 4 % en fruits). Sur l'ensemble des exploitations : 40% des exploitations ont plus de 100 hectares (48 % dans le canton de Patay) et la proportion d'exploitations de moins de 50 ha est plus importante dans le canton de Beaugency (39 %).

En 2006, l'« exploitation-type » du Pays possédait 117 ha : 75 % du foncier loué et plus de 50% des bâtiments en propriété. L'« agriculteur-type » du Pays est âgé de 47 ans : 84 % à temps plein sur leur exploitation et 47 % en individuel (majorité d'EARL). 26 % des exploitants avaient plus de 55 ans dont 72 exploitants sans successeur assuré. Le nombre de salariés agricoles s'élevait à 120 environ. 17 % des exploitations avaient de la main d'œuvre salariée.

522 dossiers PAC ont été comptabilisés en 2010 pour une SAU totale de 58 942 ha soit une SAU moyenne de 113ha, qui monte à 126 ha si les exploitations de moins de 35 ha sont retirées. En septembre 2011, l'accès au Recensement agricole permettra d'affiner ces chiffres mais dès à présent, il apparaît que la surface agricole, quoique restant très importante, a diminué ainsi que le nombre d'exploitation avec une légère augmentation de la surface moyenne, ce qui est comparable au reste du département.

Il faut souligner une présence locale des industries agro-alimentaires avec les groupes Tereos et Artenay Agro Développement qui constituent un atout important à développer et à valoriser. Il existe peu de structures de vente directe (circuit court au consommateur) par rapport aux autres secteurs du département. Les exploitations qui la pratiquent dans le Pays sont installées majoritairement dans le Val de Loire.

✓ Poursuivre la diversification agricole et non agricole

Compte tenu de la typologie des exploitations, la vente directe est une activité qui reste encore peu développée sur le territoire avec cependant une vingtaine de producteurs concernés (asperges, pomme de terre, légumes, volailles..).

En terme de diversification agricole hors production, en 2011, le Pays Loire Beauce compte 36 gîtes labellisés Gîtes de France dont 6 ouverts sur l'année 2010 (Epieds en Beauce, Tournois, Cravant, Chaingy, Lailly en Val et Saint Ay). Ils présentent le meilleur taux d'occupation des 6 Pays du département. Sous ce même label, le territoire offre 35 chambres d'hôtes. A ces offres d'hébergement à la ferme, il faut ajouter celles qui ne sont pas labellisées Gîtes de France.

En 2010, le Pays a confié à la Chambre d'agriculture du Loiret et à l'ex-ADASEA une étude sur la mise en place de circuits collectifs de commercialisation (magasin collectif, panier Nature

Loire Beauce, communications communes ...). En effet, la demande des agriculteurs du Pays porte principalement sur le besoin de vendre leurs productions tout en gagnant du temps sur la commercialisation. Les premières conclusions de cette étude confirment la nécessité de mettre en réseau les agriculteurs en vente directe qui se connaissent peu ou pas. Les projets d'investissements se portent vers de la communication commune (plaquette, signalétique ...) et éventuellement sur la mise en place de magasin(s) collectif(s).

✓ **Un projet ambitieux : La Ferme Loire Beauce, laboratoire de la « révolution doublement verte »**

Le Pays développe le concept de « révolution doublement verte » sur son territoire. Il se traduit par un centre d'innovation agricole et rurale partagé à l'échelle du territoire. L'ambition est de créer une dynamique pour le développement d'une agriculture durable grâce à une démarche collective forte, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Au travers de partenariats entre agriculteurs, mais aussi d'organismes de développement, d'organismes économiques, d'instituts techniques et de recherche, et de structures territoriales, la volonté est de faire évoluer les pratiques, l'image et la place de l'agriculture sur le Pays et de favoriser la création de valeurs communes avec la population afin d'engager une véritable mutation de fond.

Les objectifs poursuivis constituent à :

- Développer une agriculture qui, tout en étant aussi productive et qualitative, favorise une approche durable de la production,
- Valoriser le métier d'agriculteur et l'image de l'agriculture locale,
- Redéfinir en commun la notion de ruralité et mettre en valeur l'identité partagée du Pays.

Différentes actions ont été menées par le Pays parallèlement :

- Mise en place d'un Observatoire Territorialisé des Pratiques Agricoles (OTPA) en lien avec la Chambre d'agriculture du Loiret : recensement des pratiques et partage d'expériences ainsi que mise en réseau d'acteurs compétents et volontaires,
- Soutien à des projets d'expérimentation pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques avec la diffusion des connaissances et des résultats,
- Communication envers la population et renforcement de valeurs communes en lien avec la Route du Blé en Beauce,

Actions soutenues par le Pays
dans le cadre de la
« révolution doublement verte »

Associations
 environnemen-
 tales

Consom-
 mateurs

Habitants

CONCERTATION

OBSERVATOIRE TERRITORIALISE DES PRATIQUES AGRICOLES

	Energie	Biodiversité	Techniques culturales	Nouvelles technologies	Eau	Circuits courts
Recensement pratiques Partage expérience		↑ Etude horridines de champs ↓				↑ Accompagnement des producteurs pour l'organisation collective de la commercialisation en circuit court ↓
Expérimentation Mise en réseau		↑ Diagnostiques biodiversité ↓	→ Expérimentation « essais Grenelle » avec le GDA Loire Beauce ←			
Diffusion résultats Sensibilisation	↑ Atelier 2 Rencontres du Pays Loire Beauce ↓	↑ Rallye des énergies ↓		↑ Atelier 1 Rencontres du Pays Loire Beauce ↓	↑ Journée Op'Irrig ↓	↑ Ouverture de ferme (Route du Blé en Beauce) ↓
Communication Lien avec la population		↑ Atelier 1 conf. biodiversité ↓	→ Animations Herboretum ←			

**PAYS
 LOIRE
 BEAUCE**

**GDA
 LOIRE
 BEAUCE**

**CHAMBRE
 AGRI-
 CULTURE**

**JA
 Loire Beauce**

Agriculteurs

Création de valeurs communes

COMMUNICATION

Organismes
 économiques
 (coopératives...)

Recensement pratiques
Partage expérience

Expérimentation
Mise en réseau

Diffusion résultats
Sensibilisation

Communication
Lien avec la population

Organismes
 techniques et de
 recherche
 (Hommes et
 Territoires...)

**JA
 Loire Beauce**

Agriculteurs

✓ Une agriculture de précision à développer

L'agriculture de précision forme une solution novatrice pour une meilleure gestion des intrants et de l'irrigation et conduit à une réduction globale et sensible de ceux-ci, grâce à une meilleure connaissance et prise en compte de la variabilité au sein d'une parcelle. L'utilisation de ces techniques innovantes permet de connaître les besoins des plantes à échelle intra-parcellaire en fonction de la météorologie précise, des rendements précédents ou de la qualité du sol... Elles s'avèrent notamment utiles en zone de grandes cultures telle que la Beauce.

De nombreux outils existent ou sont en cours de développement dans ce domaine. Leur nouveauté et leur coût nécessitent de les expérimenter collectivement. Le Pays, dans sa dynamique ambitieuse de développement d'une agriculture durable et de laboratoire de la « révolution doublement verte », pourrait fédérer les acteurs locaux pour tester ces différentes techniques. C'est pourquoi des actions de sensibilisation, d'expérimentation et d'investissement seraient à encourager. Les projets identifiés sont :

- **Organisation d'une journée « Opt'Irrig »** : le GDA Loire Beauce a organisé le 16 juin 2011 à Patay, une journée autour de l'optimisation de l'eau et de l'irrigation. Elle a eu pour objectif de débattre autour des enjeux actuels liés aux changements climatiques, à la gestion de l'eau et au maintien d'une agriculture productive plus respectueuse de l'environnement, mais également de proposer et de valoriser les outils et les pratiques existantes ou futures. Cette journée technique a mis en avant les pratiques et les outils pour optimiser l'eau mais également pour économiser l'énergie dans l'irrigation.
- **Implantation d'une station météorologique sur le Pays** : le territoire ne bénéficie pas de cet équipement alors qu'il permettrait d'établir des modèles pour une meilleure gestion des intrants et de l'irrigation.
- **Expérimentation d'un service cartographie colza** : développement d'une action de conseil intra parcellaire via un site internet sur le colza. Une prestation collective à partir de photographies satellites sur une zone de 20 km² permettrait une meilleure gestion de la fertilisation azotée. Cette démarche pourrait se développer sur d'autres cultures (céréales, maïs...). D'autres projets de cette nature sont commercialisés en terme de service groupé, car ils utilisent des investissements globaux (satellite observation, GPS, modèle informatique, générateur de cartographie) qui ne peuvent être des investissements locaux.
- **Test de sondes hydriques** : développement d'une action de conseil intra-parcellaire sur la gestion des intrants à partir de sondes. Ces dernières définissent tous les 10 cm le degré d'assimilation de la plante à partir de mesures d'échanges d'ions dans le sol, de l'humidité et de l'enracinement. Les données sont collectées et analysées par une société qui délivre un conseil à l'agriculteur.
- **Mise en place d'un radar pluviométrique** couvrant une zone de 60 km autour de l'Agglomération d'Orléans permettant diverses applications auprès de différents acteurs (collectivités, entreprises, agriculteurs...) pour la gestion des crues et inondations, des conditions de circulation liées à la météorologie mais aussi de l'irrigation. Ce projet d'excellence autour de l'eau s'inscrit dans le pôle de compétitivité DREAM et fédère des grandes écoles (Centrale Paris, Agro Pithiviers...), des grandes entreprises (ANTEA, DIGITEO, ...) et des Start up (Footways), des organismes de recherche (INRA)... et l'Agglomération d'Orléans. Il a pour objectif de développer cette problématique sur Orléans en lien avec le Plateau de Saclay, spécialisé dans la gestion des plantes. L'application en agriculture a pour objectif de permettre une meilleure gestion des intrants et de l'irrigation par le développement de technologies permettant de connaître la taille des gouttes de pluie et également de prévenir la neige et la grêle (notamment pour la culture du maïs). L'expérimentation de ce volet pourrait s'effectuer sur le Pays.

ORIENTATIONS POUR L'ACTION (PRIORITE N°7 DU PAYS LOIRE BEAUCE)

Soutenir le développement de l'agriculture durable et innovante

- ⇒ Expérimenter des outils d'agriculture de précision (RTK, image satellite, capteur ...) afin d'appréhender la quantité d'eau dans la nappe, la quantité d'eau consommée par la plante, détecter les maladies et donc les traitements,
- ⇒ Soutenir le développement d'une agriculture durable (label agriculture biologique, agriculture raisonnée, haute valeur environnementale, ISO 14001, agriculture de conservation...),
- ⇒ Encourager l'achat de matériels en commun (syndicat agricole, CUMA, associations ...) pour une agriculture durable et innovante.

Préserver l'agriculture péri urbaine

- ⇒ La pression urbaine en limite de l'Agglomération Orléanaise pose le problème du maintien de l'agriculture périurbaine. La Communauté d'Agglomération mène une étude auprès des agriculteurs du Pays exploitant des terres sur l'Agglomération. Le Pays pourrait se rattacher à cette réflexion. L'agriculture péri urbaine peut aussi jouer un rôle dans le maintien de coupures vertes entre le Pays et l'Agglomération.

Poursuivre la diversification agricole et non agricole

- ⇒ Soutenir le développement des circuits courts et de la vente directe (collective ou individuelle) en lien avec les préconisations de l'étude de la Chambre d'Agriculture du Loiret : soutien aux investissements, communication collective ou individuelle, organisation d'un marché de Pays ...,
- ⇒ Favoriser la diversification agricole et non agricole (salle de séminaires, accueil à la ferme...) des exploitations agricoles,
- ⇒ Soutenir l'élevage sur le Pays,
- ⇒ Encourager l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective (restauration scolaire, portage de repas ...),
- ⇒ Développer l'agri tourisme.

Soutenir les micro-filières de qualité

- ⇒ Permettre une complémentarité entre les CAP'Filières existants ou à venir et le Contrat Régional de Pays (Grandes Cultures, Semences ...),
- ⇒ Informer et développer sur l'éventuelle production de plantes médicinales et aromatiques en lien avec la Cosmetic Valley.

Valoriser les productions végétales non alimentaire (paille, menue-paille, sous-produits...)

- ⇒ Informer et sensibiliser les acteurs agricoles aux éco-matériaux et à la production d'énergies renouvelables (presse à huile, méthanisation...),
- ⇒ Juger de l'opportunité de créer une filière énergétique locale.

POUR RAPPEL :

- Module Performance énergétique :

- ✚ Développer le potentiel de production énergétique et de matériaux,
- ✚ Soutenir les initiatives de performance énergétiques dans le secteur agricole.

- Module Qualité des Paysages :

- ✚ Mettre en valeur la richesse paysagère et architecturale du Pays.

- Module Biodiversité / Eau :

- ✚ Mieux connaître et faire connaître la biodiversité à l'échelle du Pays,
- ✚ Préserver et favoriser la biodiversité à l'échelle du Pays,
- ✚ Encourager et communiquer sur une agriculture respectueuse de l'environnement,
- ✚ Agir sur la biodiversité domestique,
- ✚ Prendre en compte l'élément « eau » dans les actions du Pays.

- Module Economie Touristique :

- ✚ Renforcer l'hébergement touristique notamment les courts séjours : Encourager l'accueil à la ferme et l'agritourisme.